

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les entreprises de charcuteries françaises plaident pour une filière porcine lucide et dynamique

L'ampleur de la crise porcine franco-française de cet été n'est que le révélateur d'un mal plus profond qui touche plusieurs maillons de la filière porcine française : un manque de compétitivité et une captation de la marge au bénéfice de la distribution dont une grande partie finance la guerre des prix que se livrent les grandes enseignes.

Les mesures conjoncturelles qui ont été mises en avant (prix « administré » du porc, origine française des viandes, aides financières aux éleveurs et abatteurs) **ne peuvent pas redresser de façon pérenne la situation de la filière porcine française** confrontée, qu'on le veuille ou non, à la concurrence européenne que ce soit au niveau de l'élevage, de l'abattage ou de la transformation. De plus ces mesures prises pour résoudre un problème au niveau d'un maillon de la filière déséquilibrent et affaiblissent les autres (ici l'industrie de l'abattage et de la transformation).

Alors que la production porcine européenne augmente, la consommation française et européenne de viande et de produits à base de porc diminue. En France, pour la 1^{ère} fois, la consommation de charcuterie est en recul depuis le début de l'année. Les dénigrement, les déréférencement, les chantage, la médiatisation de cet été, n'affaiblissent pas que les entreprises charcutières mais toute la filière !

Les entreprises charcutières françaises emploient plus de 34 000 personnes au cœur des régions de France, pour la plupart des PME, détentrices de savoir-faire ancestraux, et élaborent la plus vaste palette de charcuterie au monde (plus de 400 charcuteries et salaisons répertoriées). **Elles sont un maillon majeur de la filière porcine française puisqu'elles utilisent 70% de la viande de porc produite en France.**

Il est temps, pour l'ensemble des acteurs concernés, d'agir individuellement et collectivement en se fixant des axes stratégiques ambitieux et de conduire des réformes structurelles comme cela a été fait il y a quelques décennies dans la filière viti-vinicole :

Deux axes peuvent et doivent coexister :

- **L'axe de la production industrielle compétitive à tous les stades avec des entreprises** (élevage, abattage, charcuterie) qui devront avoir les moyens financiers, techniques et humains pour concurrencer efficacement en prix et en qualité leurs concurrents en France et sur les marchés de l'Union Européenne et du monde.

Ceci nécessite entre autres :

- de définir un cahier des charges des différentes qualités du porc et des pièces, qui soit concurrentiel avec ceux proposés par nos voisins européens, complété par un système de fixation de prix cohérent et transparent,
 - il est impératif de mettre en place des relations commerciales entre les différents maillons visant au développement économique durable et au respect mutuel des opérateurs, plutôt qu'à l'affrontement systématique et quasi hebdomadaire. Les entreprises de charcuteries sont prêtes à expérimenter des outils de contractualisation tenant compte de l'environnement économique français et européen,
 - le niveau des prélèvements fiscaux, sociaux et des réglementations administratives doit être réduit car il pèse encore trop, malgré le CICE, sur le coût d'exploitation des entreprises en France.
- **L'axe de la spécificité des produits**, issus des races porcines régionales, des savoir-faire locaux, des qualités organoleptiques distinctives, membre à part entière de la tradition gastronomique française avec l'ambition de maintenir le goût à la française et de conquérir des consommateurs à travers l'Europe et le monde.

Nous appelons à une concertation des professionnels, des institutions financières et des pouvoirs publics pour la mise en place de mesures de reconversion dans toutes les régions de France pour ceux qui choisiront et se fixeront des objectifs clairs.

Créée en 1924, la Fédération Française des Industriels Charcutiers, Traiteurs, Transformateurs de Viandes (FICT) représente 295 entreprises et 34 000 salariés qui réalisent une production de 1 246 000 tonnes et un chiffre d'affaires de 6,7 milliards d'euros. Elle est la porte-parole des industries charcutières françaises. La FICT est présidée par Robert Volut.

Service de Presse : VFC Relations Publics

Sophie Ionascu – Tél. : 01.47.57.85.62 – e-mail : sionascu@vfcrp.fr